

Grandir

Le magazine d'ACTION ENFANCE
N° 115 / Septembre 2022

ensemble



**L'étoffe
d'un chef**

P. 3

ACTION+

**Un soutien pour
aller plus loin**

P. 4

sommaire

03 —

C'est mon histoire

L'étoffe d'un chef

04 —

Dossier

ACTION+

Un soutien pour aller plus loin

08 —

La Fondation en actions

Retrouvez les projets et les partenariats d'ACTION ENFANCE

11 —

Au cœur des territoires

Zoom sur le Village d'Enfants et d'Adolescents de Pocé-sur-Cisse

12 —

Situation éducative

Grandir sans parents

13 —

La Fondation et vous

L'actualité de votre générosité

14 —

Comment ça marche ?

ACTION+

Le bilan à trois ans

édito

Répondre aux besoins de la société

Trois années d'exercice de notre dispositif ACTION+, destiné à accompagner les jeunes qui ont été accueillis dans nos Villages d'Enfants et d'Adolescents, nous ont conduits à tirer de riches enseignements tant sur le plan de leurs besoins et de leurs attentes que sur celui du contexte social mouvant dans lequel ils évoluent.

ACTION+ s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de sa pratique. De belles réussites, que nous vous invitons régulièrement à découvrir dans les lignes de ce magazine, nous permettent d'apprécier la pertinence de ce dispositif de soutien auprès de jeunes gens à l'environnement familial et amical le plus souvent fragile, voire inexistant.

Ces trois années ont notamment mis en lumière le besoin pour les référents ACTION+ d'intervenir bien en amont de la sortie de placement. Il est apparu nécessaire de rencontrer chaque adolescent accueilli dans un Village ACTION ENFANCE, de s'assurer qu'il est engagé dans une réflexion concernant son avenir, de lui dire que notre dispositif d'après placement est là pour lui, qu'il peut compter sur nous.

Garantir de bonnes conditions de vie aux jeunes adultes, qui nous ont été confiés enfants ou adolescents, nous paraît primordial à plusieurs titres : pour eux-mêmes, pour le travail de toute l'équipe mobilisée lors de leur placement mais aussi dans un esprit de suite par rapport au coût social investi dans leur éducation. Un quart des personnes sans domicile fixe en France sont d'anciens enfants placés. ACTION ENFANCE, en puisant dans ses fonds privés, met tout en œuvre pour prévenir et lutter contre l'exclusion sociale. Elle continue à accompagner, conseiller, soutenir les jeunes qu'elle a accueillis, à tout moment de leur vie.

C'est en partie cela que nous souhaitons mesurer dans la démarche d'impact social que nous avons amorcée en 2021 autour de deux projets, financés intégralement grâce à la générosité de nos donateurs et partenaires privés : ACTION+ et « ACTION ENFANCE fait son cinéma ». Qu'est-ce que ces actions produisent auprès des enfants et des jeunes ? Quelles répercussions ont-elles sur leur développement personnel et leur insertion dans la vie adulte ? En quoi contribuent-elles au progrès social ?

Nous reviendrons vers vous prochainement avec les premiers éléments de réponses.

Nous vous souhaitons à tous, ainsi qu'aux enfants et aux équipes de nos Villages d'Enfants et d'Adolescents, une bonne reprise. ✕



FRANÇOIS VACHERAT,
directeur général
d'ACTION ENFANCE



MONER BOULACHEB,
Responsable du dispositif
ACTION+



Grandir ensemble — 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris / Tél. : 01 53 89 12 34 / Fax : 01 53 89 12 35 / CCP 17115-61 Y Paris.

Directeur de la publication : Pierre Lecomte. **Responsable éditoriale :** Isabelle Guénot.

Rédaction : Isabelle Guénot, Véronique Imbault, Aurélie Jorgowski-Biard, Dominique Ortin-Meaux.

Crédits photos : ACTION ENFANCE, iStock, Luc Detours/Luzylux.com, Corbis, X. Renauld, DR.

Infographie : Lorenzo Timon. **Conception graphique et réalisation :** Lonsdale.

Impression : Imprimerie La Galiote-Prenant. Imprimé sur Condat 90 g.

Dépôt légal : 3^e trimestre 2022. **ISSN :** 1624 4540.

Pour des raisons de confidentialité, nous avons modifié les photos et les prénoms des enfants de nos articles.



10-31-1291 / Certifié PEFC / pefc-france.org

ACTION ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre Lecomte

Vice-présidente : Béatrice Kressmann

Trésorier : Alain David

Secrétaire : Bruno Giraud

ADMINISTRATEURS

Catherine Boiteux-Pelletier,
Claire Carbonaro-Martin, Aude Guillemin,
Christel Hennion, Marie-Emmanuelle Hochereau,
Jean-Xavier Lalo, Bernard Pottier, Bruno Rime

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Danièle Polvé-Montmasson

Suzanne Masson :

fondatrice d'ACTION ENFANCE

Fondation Mouvement

pour les Villages d'Enfants

Bernard Descamps : *cofondateur*

28, rue de Lisbonne

75008 Paris

Tél. : 01 53 89 12 34

Fax : 01 53 89 12 35

CCP 17115-61 Y Paris

www.actionenfance.org



ACTION ENFANCE est membre du Comité de la Charte du Don en Confiance qui lui a renouvelé son agrément en date du 2 juin 2020 : www.donenconfiance.org



L'étoffe d'un chef

Chocolat trois façons, roses de cacao sur son glacis de caramel, sphères immaculées... Souleymane donne libre cours à son talent de pâtissier. Il reste à ce jeune homme de 23 ans à prendre confiance en lui, une ressource encouragée par son référent ACTION⁺ qui le conseille et le guide dans le début d'une carrière prometteuse.

Souleymane en trois dates

• 2013

— Village d'Enfants et d'Adolescents de Ballancourt ; un stage de 3^e détermine l'avenir de Souleymane.

• 2017

— Foyer d'Adolescents du Phare de Mennecy ; BEP en pâtisserie et premier CDI.

• 2022

— Son propre appartement ; chef de partie pâtisserie chez Mavromatis.

« Dans l'appartement partagé où j'habitais à Évry⁽¹⁾, deux de mes camarades faisaient la cuisine. J'ai rapidement vu que je préférais le sucré au salé. Alors pourquoi pas une formation en pâtisserie ? J'ai testé le projet avec mes éducateurs, ils m'ont donné les bonnes informations... et je me suis lancé. ». C'est ainsi que Souleymane, jeune Ivoirien accueilli au Village d'Enfants et d'Adolescents de Ballancourt à l'âge de 16 ans, qui avait d'abord envisagé la mécanique aéronautique, a trouvé sa voie. D'abord au lycée professionnel où il obtient son CAP⁽²⁾, puis à la Faculté des métiers d'Évry pour son bac professionnel, il développe son goût et sa curiosité pour les pâtes, crèmes et autres glaçages. Après deux stages et une année d'alternance à la « Huche à Pain », il choisit un restaurant pour son stage de fin d'études. La promesse d'embauche ne se fait pas attendre. « Je n'avais pas encore obtenu mon diplôme et je signalais déjà un CDI ! », s'étonne encore Souleymane. En 18 mois, il passe de commis à chef de partie puis responsable de la pâtisserie.

PORTER VERS L'EXCELLENCE

— Avec son contrat jeune majeur et son alternance, Souleymane devient rapidement autonome. Pourtant, après cinq ans dans ce restaurant, il éprouve une forme de frustration. « J'étais très reconnaissant envers mon chef et cette entreprise et, en même temps, j'allais mal. Le salaire n'était pas à la hauteur de mon engagement. C'est là que Mourad, mon référent ACTION⁺, m'a vraiment aidé. » Mourad Salah, référent ACTION⁺ pour les jeunes gens de l'Essonne, se souvient ; « Souleymane avait surtout besoin d'un soutien moral, que quelqu'un lui dise : "Ose ! Fais-toi confiance !" », lui qui avait eu le courage de quitter son pays. Il a un book avec des photos extraordinaires de ses réalisations, toutes plus esthétiques et appétissantes les unes que les autres ». Ensemble, ils



dressent la liste des pâtisseries proches de son domicile où Souleymane pourrait postuler. Quelques semaines plus tard, il pousse la porte du grand traiteur grec, Mavromatis. Toujours peu sûr de lui, il propose de faire deux jours de test, quand bien même le chef avait dit qu'il voyait en lui un jeune pâtissier motivé, courageux et créatif. « Je découvre la pâtisserie méditerranéenne... À moi les baklava, crèmes à la fleur d'oranger et autres verrines », dit le jeune chef de partie pâtisserie qui a réussi sans peine sa période d'essai et très vite gagné le respect des chefs.

SOUTENIR UNE AMBITION

— Le talent de Souleymane le mènera loin. Mais, au quotidien, la proximité et la bienveillance de Mourad sont précieuses pour ce jeune homme qui vit loin de sa famille et de son pays. « Quand je me sentais si mal, Mourad me répétait de me faire confiance. Concrètement, il m'a aidé à prendre la décision de démissionner de mon premier emploi et soutenu dans mes recherches. Sur qui d'autre aurais-je pu compter ? », reprend Souleymane. Son référent ACTION⁺ l'aide actuellement dans sa demande de logement et différents sujets d'ordre administratif. « Mourad me recadre, me stimule et m'aide à m'organiser dans ma vie professionnelle et personnelle. » Et permet ainsi à Souleymane de s'adonner à son métier-passion. Son dessert préféré ? Les gâteaux sans sucre blanc, comme le cake à la châtaigne : « Mon péché mignon ! ». »

« Pouvoir discuter avec Mourad, mon référent ACTION⁺, me sentir soutenu, écouté, tiré vers le haut, je réalise que c'est une vraie chance ! » —

(1) Appartements de jeunes majeurs rattachés au Foyer d'Adolescents ACTION ENFANCE du Phare, à Mennecy.
(2) Certificat d'aptitude professionnelle.

LE CONTEXTE

❖ La loi Taquet du 7 février 2022 insiste sur la nécessité pour les Départements de poursuivre la prise en charge des majeurs de moins de 21 ans issus de l'Aide sociale à l'enfance. De fait, les Contrats Jeunes Majeurs sont plus nombreux, même si leur durée reste courte, trois mois en moyenne, générant de l'incertitude quant à leur renouvellement. Avec ACTION+, ACTION ENFANCE entend apporter un peu plus de sérénité aux enfants qu'elle a accueillis en continuant à les accompagner, à tout moment de leur vie. Le dispositif créé il y a trois ans accompagne près de 180 anciens.



ACTION+ Un soutien pour aller plus loin

Initiative originale d'ACTION ENFANCE, financée à 100 % grâce à la générosité de ses soutiens privés, ACTION+ se donne pour mission de tenir, au-delà du temps de placement, la promesse faite aux enfants accueillis à la Fondation : « Vous comptez pour nous et vous pourrez toujours compter sur nous ». Créé il y a trois ans, ce dispositif est résolument d'utilité sociale.

COMPRENDRE.

Pour un jeune adulte sans soutien, la moindre difficulté devient vite insurmontable. Lorsque l'on a été placé pendant de longues années, l'absence de solidarités familiales ou amicales lors de la sortie de l'Aide sociale à l'enfance accroît considérablement les risques de dérives et de galères. Et c'est parfois, quelques mois, voire quelques années après, que les nuages s'amoncellent. Quand bien même les jeunes qui ont été confiés à la

Protection de l'enfance sont préparés sur le plan professionnel, l'isolement est leur pire ennemi. « *Nous avons pris conscience à la Fondation combien la notion du lien post placement est fondamentale. Ce qui va permettre au jeune de s'insérer plus facilement, c'est de savoir qu'il peut compter sur quelqu'un. C'est ce qui l'aide à prendre confiance en lui* », assure Moner Boulacheb, responsable ACTION+. Ce dispositif créé il y a trois ans par ACTION ENFANCE s'inscrit

dans une volonté de soutenir les jeunes sortis des Villages ACTION ENFANCE qui existe depuis toujours à la Fondation. Il permet de poursuivre de façon inconditionnelle l'accompagnement individualisé de ceux qui le souhaitent, un accompagnement qui les responsabilise, sans condition d'âge. Il apporte un soutien, tant à d'anciens enfants accueillis se retrouvant en situation précaire qu'à des jeunes gens qui veulent poursuivre des études longues. La



36 % des jeunes

estiment que leur prise en charge par l'ASE s'est terminée trop tôt

Source : enquête INED « précarité résidentielle des jeunes à leur sortie de l'ASE », juin 2021



1/4 des personnes

sans domicile fixe nées en France sont d'anciens enfants placés

Source : Économie et Statistiques, INSEE, septembre 2016



Plus d'1 million d'euros

C'est le coût d'un accompagnement d'un jeune placé de sa naissance à ses 18 ans en structure collective

Source : Stratégie nationale de prévention et protection de l'enfance, octobre 2019

plupart, en effet, sortent du placement avec un faible capital social. « C'est une responsabilité que se donne la Fondation vis-à-vis des enfants qu'elle a accueillis, quelle qu'ait été la durée de cet accompagnement. »



« Confiance, exigence, audace et proximité sont les valeurs sur lesquelles nous

construisons nos missions. C'est ce que nous souhaitons transmettre aux jeunes dans notre engagement auprès d'ACTION+. » —

CHRISTOPHE AMOUREUX,
PRÉSIDENT DE TWELVE CONSULTING

ou s'il a besoin d'aide. Un soutien qui peut être purement moral et pas nécessairement matériel. Se sentir écouté, recevoir un conseil l'aide à trouver un équilibre et à affronter ce qu'il doit surmonter », poursuit Moner Boulacheb. « Certains continuent à nous donner des nouvelles, sans demander d'accompagnement spécifique. Et nous encourageons cela. On ne signe pas de contrat. Si un jeune veut revenir vers nous deux ou cinq ans après sa sortie d'un Village ou après notre dernier échange, nous serons là pour l'écouter. Il n'y a pas de date de péremption au lien que nous proposons », insiste Noémie Valet, référente ACTION+ dans le Loiret.

PRÉVENTION, PRÉVENTION, PRÉVENTION

— Réussir la transition d'un accueil et d'une éducation très cocoonants vers l'apprentissage de la pleine autonomie s'anticipe. C'est pourquoi les référents ACTION+ s'assurent que les jeunes, accueillis dans un Village de la Fondation et qui approchent de la majorité ont bien connaissance du dispositif, de ce, qu'il peut leur apporter, des coordonnées de leur référent et de la raison pour laquelle il est intéressant pour eux de garder ce contact. Les équipes éducatives sont elles aussi sensibilisées au rôle d'ACTION+. « Si le jeune a manifesté son intérêt, car ce n'est ➔

PRÉSERVER LE LIEN

Le cœur de l'activité d'ACTION+ consiste à préserver le lien avec les jeunes qui ont été accueillis dans un Village d'Enfants et d'Adolescents et de les accompagner dans leurs projets. Pour cela, des référents agissent dans chaque Département, au plus près des établissements de la Fondation. Car la plupart du temps, les jeunes restent vivre à proximité du Village dans lequel ils ont grandi. Les référents ACTION+ incarnent la promesse faite aux enfants : « Parce que nous avons partagé un quotidien fort pendant des années, vous continuerez à compter pour nous après votre départ. Et vous pourrez toujours compter sur nous ». L'utilité sociale de la Fondation est bien résumée dans cette promesse. « C'est en maintenant le lien, en étant disponible et à l'écoute, que l'on peut savoir si un ancien enfant accueilli va bien



« Nous avons, vis-à-vis de nos donateurs, un devoir d'efficacité. » —

« Une de mes préoccupations principales en tant qu'administratrice est de veiller à ce que l'argent qui nous est confié pour accomplir notre mission — que ce soit l'argent public des Départements ou les fonds privés qui émanent de nos donateurs — soit le mieux utilisé possible. Pour qu'un maximum d'enfants en danger puissent être accueillis au sein d'ACTION ENFANCE et qu'ils s'intègrent ensuite au mieux dans la société. Si nous réussissons cela, il y a un véritable retour sur investissement pour la société sur le long terme. Prolongement de l'action des Villages d'Enfants et d'Adolescents, ACTION+ continue l'accompagnement vers l'autonomie. Il ne s'agit pas de « faire à la place de » mais d'être là comme conseil, comme guide, comme corde de rappel. ACTION+ poursuit le travail éducatif de la Fondation sur deux points : la construction de l'autonomie financière et l'insertion dans la société. Le dispositif s'inscrit pleinement dans la démarche de la Fondation qui a toujours eu une approche profondément humaine et bienveillante avec les enfants et les jeunes qui lui sont confiés. Ce supplément d'âme n'est possible que parce que nous avons des donateurs privés et des entreprises mécènes. Nous avons, vis-à-vis d'eux, un devoir d'efficacité. Avec ACTION+ nous pouvons ainsi prolonger et faire aboutir le travail que les salariés de la Fondation ont fourni pendant des années auprès des enfants. Pour ces jeunes gens, l'idée de sortir de placement à 18 ans et de se retrouver seuls, à la rue ou dans des conditions indignes, est une angoisse insupportable. » ✶

CATHERINE BOITEUX-PELLETIER,
ADMINISTRATRICE
ACTION ENFANCE
MEMBRE DES
COMMISSIONS
ÉDUCATIVE ET
SOCIALE / AUDIT
ET RISQUES

→ nullement une obligation, nous nous mettons d'accord pour nous donner mutuellement des nouvelles, trois mois puis six mois après sa sortie. Concrètement, cela permet d'éviter les situations qui entraîneraient les jeunes dans de très grandes difficultés », souligne Moner Boulacheb. Le mot d'ordre est « prévention, prévention, prévention » ! Néanmoins, le discours porté auprès des jeunes est clair : « Nous créons les conditions pour rompre avec la logique de prise en charge qu'ils ont connue. ACTION+ et ses référents sont des personnes ressources,

qui ne vous lâcheront pas, mais c'est à vous de prendre votre destinée en mains », insiste-t-il.

DES JEUNES ADULTES, ACTEURS DE LEUR VIE

— Accompagnement moral, social, parfois même éducatif... ACTION+ endosse bien des rôles. Y compris celui qui consiste à faire monter les jeunes adultes en compétences, notamment sur les démarches administratives et l'accès aux dispositifs de droit com-



« Nous avons fait le choix de la proximité de référents auprès des jeunes gens pour leur ouvrir un maximum

de portes. » —

SOPHIE PERRIER,
DIRECTRICE ADJOINTE, INNOVATION
APPUI ET QUALITÉ

mun. Un projet personnalisé est élaboré dès lors qu'un besoin spécifique est identifié. Il formalise les attentes et les objectifs, permettant d'évaluer que le but sur lequel les

paroles de jeunes



Manpreet

« J'ai quitté le Penjab à l'âge de 13 ans et demi. J'ai été accueilli au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly jusqu'à mes 18 ans, un CAP installateur sanitaire en poche. Avec l'appui d'ACTION+, j'ai pu obtenir un bac professionnel en froid et climatisation. Aujourd'hui, je suis géotechnicien. Cela consiste à tester la résistance des sols avant la construction d'un bâtiment. Côté logement, j'ai pu conserver le logement de semi-autonomie que j'occupais à Montargis. ACTION+ a avancé le dépôt de garantie et les frais d'agence au départ, mais c'est moi qui paie le loyer. Noémie⁽¹⁾ m'aide pour les démarches administratives, ma déclaration d'impôts... Elle m'éclaire sur mes droits : grâce à elle, j'ai demandé la prime d'activité. C'est une chance d'avoir autant d'aide. Cela n'est pas donné à tout le monde. J'en suis infiniment reconnaissant à la Fondation, à mes éducateurs, à ACTION+ et à Noémie. »

(1) Référente ACTION+ pour le Département du Loiret



Melissa

« Je suis toujours restée en lien avec mes éducatrices du Village de Cesson. Je leur donne des nouvelles au moins une fois par mois. Quand j'ai eu des difficultés avec mon conjoint, l'une d'elles m'a donné les coordonnées de Frédéric⁽²⁾. Il m'aide pour avancer dans mes démarches administratives et dans ma vie quotidienne. Frédéric m'accompagne depuis février 2022. Il m'aide aussi beaucoup sur ma recherche d'emploi. Il m'apporte beaucoup de soutien et d'encouragement pour engager des projets, ne pas désespérer... Sinon, dans la situation où je me trouve, en instance de divorce, avec mes deux petites filles de trois ans et demi et 17 mois, hébergée dans un logement d'urgence du Relais Parole de Femmes de Sénart, je me sentirais bien seule et démunie ! Le soutien d'ACTION+ c'est très positif pour moi. Quand on a des aides comme cela, franchement, il faut les prendre et surtout montrer de la gratitude. Je voudrais faire passer un message aux jeunes : malgré les soucis que l'on peut avoir avec nos familles, il faut s'accrocher, accepter les mains tendues, et avancer malgré les difficultés. »

(2) Référent ACTION+ pour le Département de la Seine-et-Marne



Mustapha

« Quand je suis arrivé en France, j'ai été accueilli par la Croix Rouge, puis en foyer d'urgence et enfin par la Fondation, dans les appartements partagés d'Évry. À mes 18 ans, je n'avais pas la possibilité de déposer une demande de titre de séjour à la préfecture, parce que pour les Algériens, il faut obligatoirement présenter un CDI. ACTION+ m'a aidé à me loger pendant trois ans. Grâce à cela, j'ai pu poursuivre mes études, préparer un bac pro. Mais je n'avais pas toujours la tête à cela ! Actuellement, je suis en alternance dans une filiale de Vinci, où je suis aide-boiseur, c'est-à-dire que je prépare les panneaux qui serviront à couler le béton. Mourad⁽³⁾ a rencontré mon employeur, qui lui a confirmé qu'ils étaient contents de moi. Et il continue de m'aider pour les papiers. Je n'ai encore qu'un titre de séjour étudiant, il faut que j'arrive à changer de statut. Côté logement, je suis en colocation et je passe une semaine à l'internat du lycée. Comme j'avais eu beaucoup de frais pour mon installation, ACTION+ a payé mon mois d'internat. C'est quelques dizaines d'euros, mais j'étais vraiment trop juste. Franchement, sans ACTION+, cela aurait été dur pour moi ! »

(3) Référent ACTION+ pour le Département de l'Essonne



Un financement 100 % privé

— Le dispositif ACTION+ est intégralement financé grâce à la générosité de ses fidèles donateurs et partenaires privés. Parmi ses soutiens : Malakoff Médéric, le Mécénat Servier, la Caisse d'Épargne d'Île-de-France, le fonds de dotation Fortil, Twelve Consulting et la Fondation 16h24. Cet engagement permet l'action sur le terrain des sept référents ACTION+ qui entretiennent le lien inconditionnel et apportent le soutien moral, matériel, administratif aux anciens enfants accueillis qui en font la demande. Il permet également d'intervenir concrètement sur des questions de logement ou de moyens de subsistance dans les situations les plus délicates. ☘



référents ACTION+ se sont mobilisés est bien atteint. « Il doit y avoir un début et une fin aux accompagnements. C'est très important pour les jeunes qui doivent se sentir libres d'avancer. Ils doivent ressentir qu'ils sont sortis de la Protection de l'enfance et que leur capacité de choix est entière. Accompagnement et liens sont deux facettes complémentaires de notre action », poursuit le responsable d'ACTION+.

Le logement, la formation, la recherche d'emploi, le permis de conduire, les casse-têtes administratifs mais aussi la santé sont les sujets les plus sensibles. Pour faciliter leur intervention, les référents ACTION+ créent des partenariats au niveau local et des partenariats privés s'engagent au niveau national. L'objectif étant de donner aux jeunes les outils leur permettant de développer leurs propres ressources et de devenir les acteurs de leur vie. La loi sur la Protection de l'enfance du 7 février 2022 réaffirme les principes de la loi de 2016, à savoir créer les conditions de la préservation du lien post placement et soutenir les démarches qu'entreprend le jeune pour s'insérer dans la société. Ce que l'on pourrait résumer en « zéro sortie sans solution ». « Nous nous servons de l'esprit de cette loi pour mobiliser les collectivités et autres acteurs – notamment les Départements qui sont dans l'obligation de mettre en place des contrats jeunes majeurs ou d'autres dispositifs de soutien et d'insertion. Les moyens sont un peu plus au rendez-vous ! Sur le principe, cela nous facilite la tâche. Dans les faits, l'accès reste difficile. Nous avons donc un rôle important à jouer pour que les jeunes que la Fondation a accueillis puissent réellement bénéficier de ces aides publiques », insiste Moner Boulacheb. « Nous sommes dans un esprit de

coconstruction avec ces partenaires, pour parachever l'accompagnement des jeunes qui ont été confiés à l'Aide sociale à l'enfance. J'aime rappeler que nous n'avons pas d'obligation contractuelle. Cela nous confère une certaine liberté vis-à-vis de nos partenaires et des jeunes qui nous sollicitent. En revanche, nous avons une obligation morale envers eux, c'est même la raison d'être d'ACTION+ », complète Mourad Salah, référent ACTION+ dans l'Essonne.

UN DISPOSITIF À FORTE UTILITÉ SOCIALE

— L'activité de la Fondation a un coût, assumé principalement par les Conseils départementaux. Mais elle est surtout indéniablement créatrice de valeur. Le dispositif ACTION+, initiative purement privée de la Fondation, est intégralement financée grâce à la générosité de ses donateurs et partenaires privés (voir encadré). Car elle considère qu'à 18 ans ou 21 ans, après un Contrat jeune majeur, le travail d'accompagnement et d'insertion sociale n'est pas terminé, loin s'en faut. C'est une évidence que chacun peut expérimenter dans sa famille, avec ses

« La manière dont nous amenons chacun à être acteur de sa vie, à hauteur de ses capacités, en faisant attention à ses limites, plaît beaucoup aux bénéficiaires que nous accompagnons et à nos partenaires. » —

MONER BOULACHEB,
RESPONSABLE ACTION+

enfants et ses petits-enfants. « Si on abandonne les jeunes qui nous ont été confiés parce que le couperet de la majorité tombe, que nous n'avons plus d'engagement contractuel avec l'Aide sociale à l'enfance et le Département, alors on risque, pour certains, de gâcher le travail accompli, estime Catherine Boiteux-Pelletier, administratrice d'ACTION ENFANCE. L'investissement qu'a engagé la société dans l'éducation de ces enfants prend toute sa valeur s'ils s'intègrent une fois devenus adultes. Au-delà de la dimension économique, c'est une question d'intérêt général. Avec ACTION+, on consolide et on poursuit le travail mené pendant des années par la Fondation. »

Ainsi, le dispositif ACTION+ s'inscrit dans une vision de progrès social. Bonne gestionnaire de l'argent public et privé qu'elle reçoit, la Fondation souhaite en mesurer l'impact social à court terme. Convaincue que si son activité a un coût, elle est aussi créatrice de progrès pour la société, la Fondation a engagé une démarche de mesure d'impact de ses activités avec l'aide du cabinet Kimso. Le dispositif ACTION+ sera un des premiers projets concernés par cette démarche. ☘



Partenaire de la Finistère Atlantique, Challenge ACTION ENFANCE



❶ Dans la continuité de l'aventure maritime entamée avec Loïck Peyron, ACTION ENFANCE a été partenaire majeur de la première épreuve 2022 de bateaux de la Classe Ultim, multicoques parmi les plus rapides du monde.

Partie le 1^{er} juillet, la course « Finistère Atlantique – Challenge ACTION ENFANCE » a rassemblé les équipages Actual, Banque Populaire, Gitana et Sodebo sur quatre parmi les sept plus grands trimarans du monde, autour d'une boucle océanique d'une semaine au départ et à l'arrivée de Concarneau. Une trentaine d'enfants et leurs éducateurs des Villages d'Enfants et d'Adolescents de Chinon, Amboise, Monts-sur-Guesnes et Soissons ont eu la joie de monter à bord de ces géants des mers à la rencontre des équipages.

Ce sont les six navigateurs de Gitana sur le Maxi Edmond de Rothschild qui ont remporté la victoire au terme d'une navigation de 6 jours 5 heures et 28 minutes.

Soutenue par la région Bretagne, la CCI Métropole Bretagne Ouest, le département du Finistère et la ville de Concarneau, ce Challenge a permis à ACTION ENFANCE de nouer des relations de proximité avec des entreprises locales et régionales. Forte de ses expériences menées auprès de grands noms de la voile, ACTION ENFANCE a la volonté, avec ce nouveau partenariat, de transmettre aux enfants les valeurs fédératrices et l'esprit d'équipe d'un sport à forte dimension humaine. 🍷

Anniversaires



Les 60 ans de Cesson

❶ Premier Village d'Enfants et d'Adolescents inauguré par Suzanne Masson, Cesson a soufflé ses 60 bougies le 18 juin dernier en présence de 400 personnes dont Olivier Chaplet, maire de Cesson, des anciens enfants et professionnels du Village venus avec leurs proches ainsi que des familles et camarades des enfants accueillis. Chaque enfant avait préparé son petit mot, puis l'avait glissé dans l'une des deux capsules temporelles mises en terre à l'entrée du Village aux couleurs d'une grande fête foraine très familiale. 🍷



Les 10 ans de Bréviandes

❶ Le 6 juillet dernier, le Village d'Enfants et d'Adolescents de Bréviandes a fêté ses 10 ans d'ouverture. Chaque enfant a pu inviter une personne de son choix pour ce moment de partage et de fête. Une capsule temporelle renfermant des photos, des messages, de petits objets laissés par les enfants et les adultes a été placée en terre sous une plaque à n'ouvrir qu'en juillet 2032. 🍷

PARTENARIATS

Compétition de golf



Fin mai, le Rotary Club de Chatillon Val-de-Bievre a organisé, sur le green du Coudray-Montceaux, une compétition de golf et des animations variées. Neuf enfants et éducatrices familiales du Village d'Enfants et d'Adolescents de Villabé ont été invités à s'initier au practice, à participer à une petite compétition de putting et à déjeuner au restaurant du club. De beaux souvenirs avec les membres du Rotary Club !



La saison de remises des Prix



ACTION ENFANCE fait son cinéma / 5^e édition

750 participants et de nombreuses personnalités étaient présents dans la salle du Grand Rex à Paris ce lundi 13 juin pour la soirée de remise des prix d'« ACTION ENFANCE fait son cinéma ». Cet événement clôturait la saison 5 du projet qui fait participer plus de 200 enfants et jeunes devant et derrière les caméras à la création de courts-métrages signés par les étudiants de quatre écoles de cinéma parisiennes.

Le jury, présidé pour cette édition par Marie-Anne Chazel, rassemblait cette année encore de grands noms médiatiques : Chantal Ladesou, Catherine Marchal, Jarry, Martin Solveig, Arnaud de Crémiers, Fabrice Leclerc, Nessim Chikhaoui, Charlotte Gaccio, Juliette Allain et Laurie Cholewa. Après le visionnage des 16 courts-métrages, le jury a délibéré puis remis trois prix.

• **Prix du Jury** à « Mystère et tube de colle », réalisé au Village d'Enfants et d'Adolescents de Sablons par les étudiants de l'EICAR.

• **Prix Coup de Cœur** à « Milo », réalisé au Village d'Enfants et d'Adolescents de Clairefontaine par les étudiants du CLCF.

• **Prix du Public** à « Bande de papier », réalisé au Village d'Enfants et d'Adolescents de La Boissellerie par les étudiants de 3IS. Nouveauté cette année, le Service de l'enfant au foyer (SEF), association libanaise soutenue par ACTION ENFANCE depuis 40 ans, a présenté son court-métrage réalisé par l'USEK, école de cinéma de l'université de Beyrouth.



Merci à nos donateurs fidèles, comédiens engagés et partenaires privés, Hertz, tesa, TF1 et Courbet grâce auxquels cette aventure cinématographique se poursuit depuis cinq ans. ☺

Hertz tesa TF1 COURBET



« Au cœur d'une soirée extraordinaire, pleine de moments précieux, charmés par autant de promesses de talent, il nous a fallu trancher, difficilement ! Une jolie réalisation, des acteurs en herbe au talent prometteur, un scénario impeccable, c'est à l'unanimité que nous avons attribué ce Prix du Jury à « Mystère et tube de colle ». » —

MARIE-ANNE CHAZEL,
PRÉSIDENTE DU JURY DE LA 5^E ÉDITION

23^e Prix Littéraire ACTION ENFANCE



— Samedi 4 juin, sous un beau soleil au bord du lac d'Orient, le gymnase de Mesnil-Saint-Père a accueilli plus de 300 enfants pour la remise du 23^e Prix Littéraire ACTION ENFANCE. Dans chaque Village d'Enfants et d'Adolescents, des éducatrices/teurs familiaux se sont portés volontaires tout au long de l'année pour être correspondants en lien avec le comité de pilotage du Prix Littéraire et faire participer le maximum d'enfants dans les Villages à des moments de partage autour de la lecture. Cette journée fut égayée par des saynètes d'enfants, des ateliers animés par des éducateurs et un spectacle, « Maritime », proposé par la Compagnie des petits délices. Cette année, plus de 300 enfants ont voté pour leur livre préféré parmi les quatre

ouvrages proposés dans chaque catégorie d'âge. Les lauréats sont :

- **Catégorie Poucets** : *Émotions*, de Rascal, Pastel
- **Catégorie Cadets** : *Dimanche*, de Fleur Oury, Les fourmis rouges
- **Catégorie Juniors** : *Ce livre est trop petit*, de Jean-Pierre Blanpain, Le cosmographe
- **Catégorie ados** : *Dans le cœur*, de Nada Matta, Mémo
- **Catégorie Romans** : *Le phare aux oiseaux*, de Michael Morpurgo, Benji Davies, Gallimard jeunesse
- **Catégorie BD** : *Le souffle du géant*, de Tom Aureille, Sarbacane
- **Catégorie Manga** : *Asadora!*, de Naoki Urusawa, Kana ☺

FOND' ACTIONS
initiatives
AGIR POUR L'ENFANCE

Jeux extérieurs

Le Fond'Actions Initiatives, créé pour apporter une aide financière aux associations qui font un travail de proximité quotidien en faveur de l'enfance, a offert 10 000 € à ACTION ENFANCE pour financer une partie des jeux extérieurs du Village d'Enfants et d'Adolescents de Villabé.

Cartamundi

Sous le signe du jeu

Dans le cadre d'un nouveau partenariat, la société Cartamundi est venue offrir des jeux de société et animer l'après-midi du mercredi 15 juin avec les enfants accueillis au Village d'Enfants et d'Adolescents de Bar-le-Duc.



la Fondation en actions

MONTS-SUR-GUESNES (86)

Conseil municipal du Village : 89 % de participation

❖ Lors de l'élaboration du nouveau projet d'établissement, l'équipe éducative du Village d'Enfants et d'Adolescents de Monts-sur-Guesnes a souhaité expérimenter une forme inédite d'expression et de participa-



tion à la vie du Village, en constituant un conseil municipal.

Très pédagogiques, les élections se sont déroulées dans les règles, avec campagne électorale, inscription des enfants sur la liste électorale du Village, remise d'une carte d'électeur, tenue du bureau de vote, dépouillement. Le taux de participation a été de 89 % pour les enfants et de 62 % pour les professionnels.

Neuf enfants et cinq professionnels siègent désormais auprès du directeur du Village en tant que membres du conseil municipal du Village d'Enfants et d'Adolescents de Monts-sur-Guesnes. Le premier conseil s'est réuni fin avril. Quatre commissions ont été mises en place : cadre de vie et environnement, suivi de projets, actions socio-éducatives et comité des fêtes. À travers ces élections, le Village a vécu un bel exercice éducatif et démocratique. Il faut maintenant le prolonger par des réalisations concrètes et par l'apprentissage de la représentativité. ❖

Jérôme Foisnet, directeur

Des nouvelles de nos chantiers

LA BOISSERELLE (77)

Emménagement dans les maisons modulaires



❖ Mi juillet, les 54 enfants et adolescents, ainsi que leur équipe éducative, ont emménagé dans des maisons modulaires provisoires installées sur le terrain du Village de La Boisserelle le temps de la reconstruction complète de chacune de leur maison. Ces maisons modulaires avaient hébergé les enfants du Village de Sablons (33) le temps de la construction du Village définitif. ❖

AMILLY (45)

Nouveau studio mère-bébé

— Fin juillet a vu la livraison d'un nouveau studio mère-bébé au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly ainsi qu'une salle d'accueil parents-enfants séparés construite à proximité du studio. ❖

BALLANCOURT (91)

Une chambre de plus par maison

— Début juillet, fin des travaux pour les cinq maisons du Village d'Enfants et d'Adolescents de Ballancourt dans lesquelles une chambre supplémentaire a été aménagée afin que les six enfants aient chacun la leur. La Fondation I Loge You a soutenu généreusement ce projet d'agrandissement en finançant une chambre et une salle de bains à hauteur de 42 000 €. ❖



SOISSONS (02)

Championne de France !

— Début avril, les championnats de France de lutte en sports adaptés se sont déroulés à Mulhouse.

À cette occasion, Marina, une jeune fille accueillie au Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons, est devenue championne de France dans sa catégorie. Elle se dit très fière de ce titre et l'équipe éducative la soutient dans sa passion.

Cette victoire a apporté beaucoup de confiance à Marina qui se projette dans de futures compétitions.

ACTION ENFANCE est fière de sa championne. ❖

Journée sportive inter-établissements



— Le 2 juillet dernier, la journée sportive inter-établissements s'est tenue à proximité du Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons.

Tous les salariés ainsi que les enfants qui le souhaitaient étaient invités à concourir dans plusieurs disciplines olympiques. Plus de 250 personnes, dont 200 enfants et adolescents, venues de l'ensemble des établissements et du siège parisien de la Fondation ont participé. Ce projet réunissant professionnels et enfants s'inscrit parfaitement bien dans le cadre du développement des valeurs collaboratives destinées à souder les salariés de la Fondation autour d'expériences partagées.

Un immense merci à l'équipe organisatrice du Village de Soissons. ❖



Zoom sur le Village d'Enfants et d'Adolescents de Pocé-sur-Cisse



Ouverture
1977



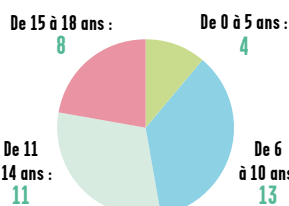
11 fratries



39 enfants accueillis
au Village

(dont 3 en accueil d'urgence)
+ 6 adolescents dans le Service d'Accueil Renforcé
Chiffres au 01/07/2022

Âge des enfants et jeunes accueillis



Chiffres au 31/12/2021



Réussites 2021/2022

- Ouverture d'une maison supplémentaire pour l'accueil de trois enfants (avec deux éducateurs familiaux dédiés), évitant une rupture pour ces enfants qui étaient accueillis depuis quelques mois par le service de repli du placement à domicile (PEAD).
- Création de séances d'art-thérapie et d'équithérapie via l'intervention de professionnelles extérieures.
- Intensification de la formation professionnelle : formation d'éducateurs familiaux pour les nouveaux éducateurs, formation à la gestion de situations d'enfants et adolescents exprimant une grande détresse, formation à la nutrition.



Projets 2022/2023

- Expérimentation de l'Étoile de Progression, outil d'évaluation individualisé, permettant d'évaluer l'impact social concret de nos accompagnements sur les enfants et les jeunes.
- Projet de création d'un disque de chants (slam, rap, etc.) reflétant la parole des jeunes en Village d'Enfants et d'Adolescents et en Service d'Accueil Renforcé.
- Augmentation du nombre de séances d'art-thérapie et d'équithérapie.
- Projet de médiation animale pour une maison.



« Nous nous engageons fortement sur la prise en compte, la libération et la valorisation de

la parole de l'enfant. C'est là notre moyen de nous assurer que l'avenir que nous coconstruisons ne sera pas intégralement déterminé par les choix de seuls adultes mais que leur devenir demeure bien empreint de leurs espoirs et de leurs aspirations. » —

DAMIEN BOULARD, DIRECTEUR DU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS DE POCÉ-SUR-CISSE

3 questions à



NICOLAS BARON, directeur de la Prévention et de la Protection de l'enfant

CATHERINE DESFORGES, directrice déléguée à la Protection de l'enfant Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Qualité de l'accompagnement et innovation

➤ Quels sont les besoins en matière de Protection de l'enfance dans votre Département ?

— La situation post-covid révèle un accroissement des besoins des enfants et des familles, ce qui se traduit par une augmentation des situations préoccupantes, des signalements et des placements à l'Aide sociale à l'enfance. En mai 2021, le Département a voté un plan d'urgence, dans le but notamment d'étendre les capacités d'accueil. Nous avons alors conventionné avec ACTION ENFANCE pour la création d'une structure temporaire : la Châtellenie. Un nouveau plan a été voté en mai 2022 visant notamment à renforcer les équipes sur les territoires pour le suivi des situations individuelles. Nous créons des places mais l'enjeu est bien d'agir en amont, en renforçant les actions de prévention, de repérage et de protection.

➤ En quoi le Village d'Enfants et d'Adolescents de Pocé-sur-Cisse y répond-il ?

— Le Village de Pocé-sur-Cisse a ouvert il y a 45 ans. Au-delà du lien de confiance qui s'est tissé avec la Fondation, nous apprécions la qualité de l'accompagnement, la réactivité et l'adaptation aux besoins. Dans le cadre de la démarche d'appel à projets lancée il y a trois ans, le Village a su diversifier les réponses en mettant en œuvre le placement éducatif à domicile qui permet de travailler des alternatives au placement et de sécuriser les retours des enfants à domicile. Les équipes se sont ainsi ouvertes à une nouvelle forme de travail avec les familles. Des places d'unité d'accueil renforcé ont par ailleurs été créées dans les Villages d'Enfants et d'Adolescents de Pocé, d'Amboise et de Chinon. C'est de ce type d'adaptation dont le Département a besoin.

➤ Quelle est la politique du Département en faveur des jeunes majeurs ?

— La plupart des jeunes accèdent à des Contrats jeunes majeurs (CJM), de quelques semaines à quelques années en fonction de leurs besoins et de leur capacité à accéder à une autonomie réussie. Des entretiens à 17 ans ont été mis en place par le Département depuis plusieurs années. Nous nous organisons actuellement pour recevoir ces jeunes dans les six mois qui suivent la fin de leur placement. La lutte contre les sorties sèches est l'une de nos priorités. Outre les appartements en semi-autonomie et autonomie proposés sur chaque territoire, nous travaillons avec les bailleurs sociaux et les partenaires du logement sur un dispositif innovant intitulé « Autonomise-toi ! ». Objectif : proposer un accompagnement social avec un accès privilégié au logement. L'enjeu pour ces jeunes est également d'avoir des ressources affectives stables. La loi de février 2022 ouvre des perspectives permettant d'élargir leur capital social (mentorat, parrainage). Un enjeu également travaillé par ACTION ENFANCE. ☺



Grandir sans parents

Pour Lia et Ivanka, accueillies depuis deux ans au Village d'Enfants et d'Adolescents de Sablons en Gironde, il faudra avancer dans la vie sans aucune référence familiale, sans perspective de revoir jamais leur mère. Leur fratrie et ACTION ENFANCE seront leur ciment.

Lia et Ivanka, respectivement âgées de 10 et 7 ans, ont été confiées à la Fondation en septembre 2020, après un premier placement en famille d'accueil. Celui-ci faisait suite à une mesure de placement à domicile organisée par l'Aide sociale à l'enfance alors qu'elles étaient toute petites. Leur père est décédé l'année de la naissance d'Ivanka. Leur mère était en incapacité de s'occuper de ses enfants. Depuis, elle n'a plus donné de nouvelles. Il est probable qu'elle soit retournée en Roumanie, abandonnant ses trois enfants, les deux fillettes et leur frère aîné, Abel. « *Les recherches entreprises par l'Ambassade n'ont pour le moment pas abouti* », commente Corinne Raspiller, éducatrice familiale.

DES ENFANTS DÉLAISSÉS...

— Face à cette situation, l'inspectrice de l'Aide sociale en charge de la fratrie a saisi le juge des enfants, qui a prononcé le délaissement parental en mars 2021. « *Nous étions présentes lorsque l'inspectrice a fait part aux enfants de cette décision. Elle leur a expliqué avec beaucoup de délicatesse que leur maman les avait confiés au Département parce qu'elle n'avait pas la capacité de s'occuper d'eux. Les enfants étaient effondrés. Ils pleuraient. Ils comprenaient qu'ils ne reverraient plus leur mère. C'était un moment très dur !* », raconte Marie Rieubanc, éducatrice familiale.

... QUI S'APAISENT

— Pour Lia, qui faisait des colères très violentes pouvant la mettre en danger, apprendre cette décision du juge a finalement été positif. Comprenant qu'elle resterait probablement au Village jusqu'à sa majorité, elle a pu commencer à avancer et à se projeter. « *Nous le voyons au quotidien. Avoir des réponses l'a apaisée, même si elle a encore quelquefois du mal à gérer ses émotions. À l'école, elle a fait des progrès extraordinaires qui surprennent sa maîtresse* », poursuit-elle. En CE2 dans une classe Ulis⁽¹⁾, Lia a appris à lire et compter en un an, alors qu'elle était totalement bloquée. Ivanka, qui avait 5 ans lors de l'annonce du délaissement parental, n'a certainement pas compris la portée de cette décision sur le moment. Aujourd'hui, elle commence à faire ce chemin. « *Mais cela reste compliqué pour elle de concevoir que*

son père n'est plus de ce monde et qu'elle ne reverra probablement plus jamais sa mère », note Corinne Raspiller. Pour leur permettre de créer des liens avec des adultes autres que les équipes éducatives qui prennent soin d'elles, une démarche de parrainage est en cours. « *Elles sont très impatientes que cela aboutisse* », commente-t-elle.

... ET SE RAPPROCHENT

— Lors de leur arrivée au Village, les deux fillettes avaient été accueillies dans deux maisons différentes. « *Leur placement en famille d'accueil ne s'était pas très bien passé pour Lia, qui souffrait de souvenirs de maltraitance. Il y avait beaucoup de tension entre les deux sœurs* », resitue Marie Rieubanc. Quelques mois plus tard, elles ont pu être réunies dans la même maison, mais elles manifestaient peu d'intérêt l'une pour l'autre « *Ce n'est que maintenant, qu'elles commencent à se rapprocher* ». Abel, placé en foyer après son séjour en famille d'accueil, a rejoint le Village à la rentrée. Pour retisser les liens, des temps partagés sont déjà organisés. ☺

(1) Les classes Ulis sont dédiées à la scolarisation d'élèves en situation de handicap.

question à



SANDRA MACÉ, directrice du Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly, membre de la Commission d'examen des situations et des statuts des enfants confiés (CESSEC) du Loiret

Qu'est-ce que le délaissement parental ?

— « Si les parents sont titulaires de droits découlant de l'autorité parentale, ils ont également des devoirs envers leur enfant. Dans le cas où les parents se désintéressent manifestement de leurs enfants, ce qui est très précis aux yeux de la loi, le délaissement parental peut être prononcé. Parmi les conditions : ne pas avoir entretenu avec l'enfant les relations nécessaires à son éducation et son développement depuis au moins un an ou l'avoir consciemment abandonné. Ce jugement de délaissement est indispensable dans ces situations, car il permet à l'enfant de se projeter et ouvre la voie de l'adoption. » ☺



ASSURANCE-VIE : POURQUOI FAUT-IL ÉVITER D'EN FAIRE MENTION DANS VOTRE TESTAMENT ?

Certains de nos donateurs sont tentés d'indiquer le bénéficiaire de leur assurance-vie dans leur testament, de peur que leur contrat ne soit pas connu de son bénéficiaire.

Rassurez-vous, depuis 2007, afin d'éviter la déshérence d'un contrat d'assurance-vie, les assureurs doivent recenser les contrats d'assurances-vie dans un fichier nommé Ficovie. Ils ont le devoir de s'informer du décès éventuel de l'assuré en consultant le Répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP). Ils doivent, par la suite, rechercher les bénéficiaires et rentrer en contact avec eux dans les 15 jours après avoir eu connaissance de leurs coordonnées.

Vous pouvez également saisir gratuitement un organisme nommé Agira – 1, rue Jules Lefebvre, 75009 Paris – dès lors que vous pensez être bénéficiaire d'un contrat souscrit à votre profit par une personne dont vous apportez la preuve du décès. L'Agira transmet à l'ensemble des compagnies d'assurance votre demande. La compagnie d'assurance en possession d'un contrat à votre profit vous en informera dans le délai d'un mois.

Toutefois, si vous souhaitez quand même indiquer le bénéficiaire de votre assurance-vie dans votre testament, le piège à éviter réside dans le libellé :

Si vous écrivez : « Je lègue mon assurance-vie à ... », vous faites perdre au bénéficiaire la fiscalité avantageuse de l'assurance-vie en le soumettant aux droits de succession à l'instar du legs.

Il convient d'écrire : « J'ai souscrit auprès de la compagnie d'assurance ... une assurance-vie au profit de » ☺

un conseil

sur les donations, les legs et les assurances-vie ?

N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER

- ☛ **Par courrier :** ACTION ENFANCE – Véronique Imbault, 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris
- ☛ **Par téléphone :** 01 53 89 12 44
- ☛ **Par e-mail :** veronique.imbault@actionenfance.org

Demandez notre brochure *Donations, legs, assurances-vie* et notre lettre d'information *Merci*.

VÉRONIQUE IMBAULT

DIPLÔMÉE NOTAIRE – RESPONSABLE
DES RELATIONS TESTATEURS ET LIBÉRALITÉS –
DONATIONS, LEGS ET ASSURANCES-VIE



*la Fondation
et vous*

AURÉLIE JORGOWSKI-BIARD
RESPONSABLE DES RELATIONS
AVEC LES BIENFAITEURS



Chers amis,

Pour tous les enfants, et encore plus pour ceux que nous accueillons, la rentrée scolaire est une étape clé avec son lot de questionnements. Parfois, le besoin de sécurité des enfants est exacerbé par ces changements.

Pendant cette période, les éducatrices/teurs familiaux encouragent, écoutent et protègent les enfants dont ils partagent le quotidien. Ils les accompagnent dans la (re)découverte de leur école, écoutent les impressions des premiers jours, proposent des activités extra-scolaires, rencontrent, avec les enfants, le professeur qui assurera le soutien scolaire pour aider à combler les lacunes accumulées... Notre modèle d'accueil, grâce aux éducatrices/teurs familiaux, offre une présence de tous les instants aux enfants et la protection dont ils ont tant manqué.

Cette présence, aussi discrète qu'importante pour la stabilité des enfants, se pense sur le temps long car la plupart des enfants s'installent pour plusieurs années au Village.

Cette présence quotidienne indispensable est aussi celle des PROTECTEURS DE CŒUR des enfants accueillis dans les Villages d'ACTION ENFANCE. Grâce à leur don en prélèvement automatique, ces PROTECTEURS DE CŒUR nous aident à anticiper l'avenir en garantissant une ressource stable qui sécurise les finances de la Fondation. Symboliquement, ces donateurs accompagnent les enfants dans leur vie quotidienne et leur permettent d'évoluer plus sereinement durant leur placement et même au-delà.

Nous souhaitons prendre le temps d'un texte pour remercier l'ensemble de nos donateurs pour leur générosité renouvelée et de rappeler l'importance cruciale du don par prélèvement automatique pour la Fondation. ☺

Encore merci !

➤ Retrouvez votre espace donateur sur <https://www.actionenfance.org/espace-donateur/>

ACTION+ le bilan à trois ans

ACTION+, le dispositif d'accompagnement après placement d'ACTION ENFANCE dresse le bilan de ses trois années d'activité depuis son lancement en septembre 2019. Objectif, une insertion sociale et professionnelle réussie pour tous.

Une mission

Accompagner, conseiller et soutenir dans ses projets toute personne ayant été accueillie dans un Village d'Enfants et d'Adolescents, si elle en ressent le besoin, à la sortie de son placement comme à tout moment de sa vie.

Une équipe de professionnels

Sept référents en insertion sociale interviennent localement à proximité des Villages ACTION ENFANCE. Ils disposent d'une solide connaissance du tissu social et bâtissent un réseau d'intégration socio-professionnel sur le territoire de leur action.

Quatre objectifs principaux

- **Anticiper les départs :** rencontrer les adolescents dans les Villages d'Enfants et d'Adolescents, activer leur capacité à se projeter, leur dire qu'ils peuvent compter sur le soutien d'ACTION+ à leur sortie du Village.
- **Maintenir le lien :** préserver le contact avec les jeunes gens, prendre de leurs nouvelles après leur sortie de placement.
- **Accompagner les projets :** coconstruire avec les bénéficiaires des projets professionnels réalistes, à la mesure de leurs capacités, sans s'interdire des études longues.
- **Prévenir les ruptures :** lutter contre les risques d'exclusion sociale, mettre en place les éléments sécurisants autour de chacun pour prévenir la précarisation de certaines situations.

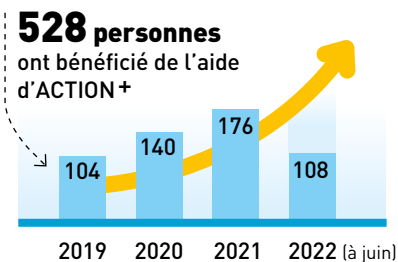
grâce à
votre
générosité

EN CHIFFRES

Grâce à vos dons

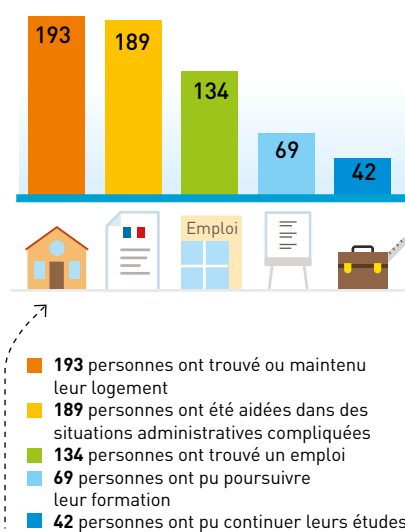
et votre soutien, grâce à l'accompagnement des équipes ACTION+
entre septembre 2019 et juin 2022

Combien de bénéficiaires ?

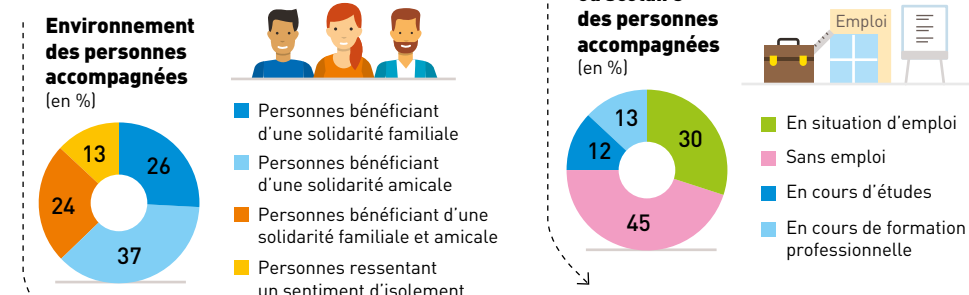


56 adolescents dans les Villages ACTION ENFANCE ont été rencontrés pour leur présenter le dispositif ACTION+.

Quels domaines d'intervention ?

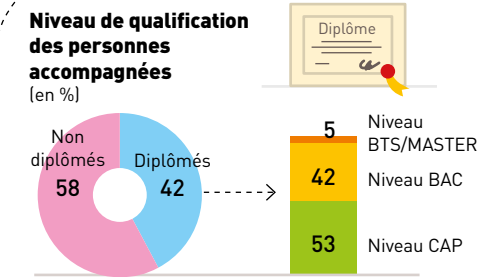
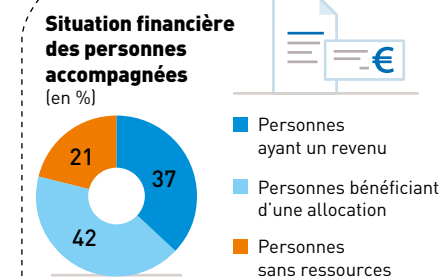


Quels profils de bénéficiaires ?



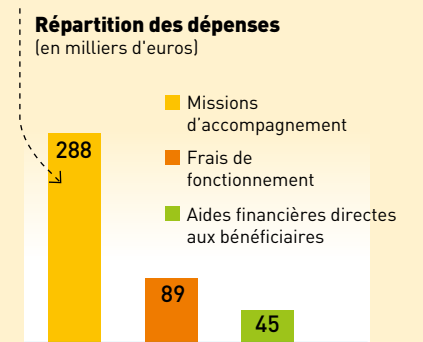
Moyenne d'âge : 21 ans

Entre 18 et 53 ans.

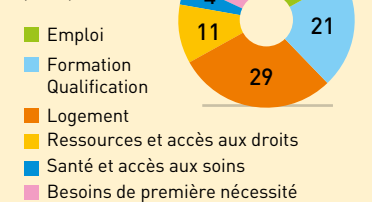


Quel budget annuel ?

422 000 €, c'est le budget dépensé en 2021 par ACTION+, financé à 100 % grâce à la générosité des donateurs et partenaires privés d'ACTION ENFANCE.



Financement par domaines d'intervention (en %)



SEPT RÉFÉRENTS ACTION+

ACTION+ s'inscrit dans un accompagnement des jeunes sortis des Villages ACTION ENFANCE qui existe depuis toujours à la Fondation. La restructuration de cet accompagnement a permis d'étoffer le dispositif avec l'ajout de sept référents agissant sur les territoires d'implantation des Villages d'Enfants et d'Adolescents.



QUI FINANCE ACTION+ ?

Initiative originale de la Fondation, ACTION+ est intégralement financée grâce à la générosité de ses donateurs et partenaires privés. Un immense merci à chacun de nos donateurs et aux entreprises partenaires engagés dans cette action.

grâce à
votre
générosité

MESURE D'IMPACT SOCIAL

ACTION ENFANCE a entrepris une démarche de mesure d'impact social pour évaluer la pertinence et l'utilité sociale de son action. Le dispositif ACTION+ ainsi que le projet « ACTION ENFANCE fait son cinéma » ont été retenus pour mesurer les effets de l'accompagnement auprès des bénéficiaires et de la société.



UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

ACTION+ s'engage à améliorer sa pratique tout au long de l'année. Renforcement du travail de prévention auprès des jeunes gens avant leur sortie de placement, formation régulière des référents, constitution d'un Comité des anciens bénéficiaires... des actions sont mises en place pour parfaire l'intervention des référents ACTION+ aux côtés des jeunes ou anciens accueillis dans les Villages ACTION ENFANCE.



Pour la rentrée,
je deviens
Protecteur
de Cœur
des enfants en danger

**Accompagnez, jour après jour,
les enfants accueillis au sein de nos Villages.**

Grâce à votre générosité, nous répondons aux besoins essentiels des enfants accueillis, tout au long de leur placement et au-delà.

La Fondation ACTION ENFANCE accueille plus de 950 enfants au sein de ses 15 Villages d'Enfants et d'Adolescents. Ces enfants ont été confiés à l'Aide sociale à l'enfance après avoir été retirés à leurs parents sur décision du Juge des enfants, pour cause de maltraitance ou de négligences graves. Traumatisés par les violences physiques ou psychologiques qu'ils ont vécues, il leur faut plusieurs années et un accompagnement de chaque instant pour parvenir à se reconstruire.

En devenant **Protecteur de cœur des enfants en danger**, avec un soutien régulier par prélèvement automatique, vous permettez chaque jour aux enfants accueillis de se sentir « comme chez eux » dans un environnement sécurisant favorisant leur épanouissement. Vous contribuez dans la durée à les aider à surmonter les difficultés qui surgissent et à leur permettre de vivre l'enfance la plus ordinaire possible.

Fondation ACTION ENFANCE - 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris.

Vous pouvez faire ce don en ligne sur www.actionenfance.org, par chèque à l'ordre d'ACTION ENFANCE, ou contacter notre **Service Donateurs** au 01 53 89 12 34.

